



**TotalEnergies**

**TotalEnergies Power & Gas Belgium S.A.**

## Info et conditions BLUEFRIDAY

### Description de l'avantage

Durant notre action Blue Friday, devenez client Pixel Blue et profitez de l'avantage suivant :

- Un entretien totalement gratuit de votre chaudière\*.
  - La valeur de cet entretien dépend de la catégorie dans laquelle vous vous trouvez :
    - 199 EUR TVAC (6%) pour les clients ayant une chaudière au gaz et une habitation de plus de 10 ans (code promo : BLUEFRIDAYG6).
    - 227,16 EUR TVAC (21%) pour les clients ayant une chaudière au gaz et une habitation de moins de 10 ans (code promo : BLUEFRIDAYG21).
    - 249€ EUR TVAC (6%) pour les clients ayant une chaudière au mazout et une habitation de plus de 10 ans (code promo : BLUEFRIDAYM6).
    - 284,24 EUR TVAC (21%) pour les clients ayant une chaudière au mazout et une habitation de moins de 10 ans (code promo : BLUEFRIDAYM21).

\* La réduction sera déduite de votre facture.

### Conditions

- La réduction est accordée à tout client résidentiel ayant souscrit un entretien de chaudière chez TotalEnergies Heating S.A., à condition qu'il a souscrit un contrat de fourniture chez TotalEnergies Power & Gas Belgium S.A. (électricité et/ou gaz) avec le produit Pixel Blue entre le 25/11/2022 et le 27/11/2022 (inclus).
- Offre valable uniquement pour les nouveaux clients TotalEnergies Power & Gas Belgium S.A. ayant souscrit le produit Pixel Blue via notre site web.
- Offre valable uniquement pour les entretiens de chaudière au gaz ou au mazout.
- Offre valable pour tous les contrats d'entretien « One Shot » souscrits avant le 18/12/2022 (inclus)
  - Le client recevra un e-mail menant à un formulaire à remplir. Ladite souscription aura lieu lorsque ce formulaire sera rempli de façon exhaustive et envoyé à TotalEnergies Heating Belgium S.A. comme mentionné dans le formulaire en question.
  - TotalEnergies Heating Belgium S.A. se réserve le droit de refuser l'attribution de la réduction si le formulaire n'est pas exhaustif ou que l'envoi s'est effectué après le 18/12/2022.
- Offre valable uniquement sur l'entretien de chaudière « One Shot » tel que publié sur le site internet : <https://totalenergies.be/fr/particuliers/produits-et-services/my-home/chauffage/votre-chaudiere-en-pleine-forme>
- Offre non valable sur un entretien de chaudière en « Paiement Mensualisé » (ENA)
- La réduction sera appliquée directement sur votre facture émanant de TotalEnergies Heating Belgium S.A..
- La date d'intervention effective pour l'entretien doit avoir lieu dans les 4 mois qui suivent la souscription.
- Pour bénéficier de la réduction, le client doit rester client 1 an (365 jours) à partir de la date d'activation de son contrat d'énergie auprès de TotalEnergies Power & Gas Belgium S.A. (ci-après dénommée

TotalEnergies Heating Belgium S.A./N.V.

Rue Saint-Laurent, 54 - 4000 Liège/Luik

[www.totalenergies.be](http://www.totalenergies.be)

TVA/BTW: BE 0567.891.745 - RPM Liège / RPR Luik

BNP Paribas Fortis - BE85 0018 2690 8306 - BIC GEBABEBB



TotalEnergies). Si le client quitte TotalEnergies avant cette période, le montant de l'intervention (maintenance chaudière) sera intégralement dû et récupéré par TotalEnergies sur la facture de régularisation.

- TotalEnergies Power & Gas Belgium S.A. se réserve le droit de modifier la durée de validité de l'action, de modifier le contenu de l'action, voire d'annuler complètement l'action en cas de force majeure ou pour toute autre circonstance indépendante de sa volonté, qui le justifierait.
- Réduction non cumulable avec d'autres réductions proposées par TotalEnergies Power & Gas Belgium S.A.
- Les conditions générales de TotalEnergies Heating Belgium S.A. pour un entretien « One Shot » sont applicables à cette promotion : <https://totalenergies.be/sites/default/files/2022-10/CGV-A4-FR-2P-TECH-ONE-SHOT-2020.pdf>